

# PRES DE CHEZ VOUS



## Permanences du Maire

M. le Maire vous accueillera en mairie, sans RDV, de 8h30 à 12h :  
les samedis 07 et 21 septembre 2024  
et les samedis 05 et 19 octobre 2024

## Finances de la commune

Lors du Conseil Municipal du 04/07, M. le Maire a exposé le courrier de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin, daté du 13 juin 2024, portant sur l'analyse des équilibres financiers fondamentaux de 2023. Les résultats de la commune de Rustenhart s'étant améliorés, notamment par sa capacité d'autofinancement et la baisse de l'endettement, M. le Préfet informe que la commune n'est plus inscrite au réseau national d'alerte à compter de 2024.

## Coussins berlinois

Vous avez certainement remarqué le coussin berlinois (ralentisseur) qui a été posé dans la rue des écoles. Ce ralentisseur offre davantage de sécurité aux écoliers et aux habitants, en attendant les autres travaux de sécurisation de plus grande ampleur qui auront lieu prochainement.

## Chantier pour les travaux de sécurisation routière à Rustenhart

Un chantier de grande ampleur afin de sécuriser le centre du village commencera le 16 septembre jusqu'au 30 novembre 2024. Cela concernera la zone du rond-point jusqu'à l'intersection rue des Ecoles, rue de l'Eglise et rue Principale. Des informations détaillées (déviations, collecte des déchets etc) ont été diffusées dans vos boîtes aux lettres récemment.

## MAIRIE

2, rue de l'église 68740 Rustenhart  
Tel : 03 89 49 45 06  
accueil.rustenhart@alsacefibre.fr  
le lundi de 10h à 12h  
le mercredi de 16h à 18h  
le jeudi de 10h à 12h et de 16h à 18h

## LES ECOLES

Maternelle Tel : 03 67 35 72 76  
Elémentaire Tel : 03 68 61 05 11

LE PERISCOLAIRE Tel : 03 67 35 72 77

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

3b, rue de l'église  
bibliotheque.rustenhart@gmail.com  
www.rustenhart.bibenligne.fr  
le mercredi de 10h à 11h30  
le jeudi de 16h à 18h  
le samedi de 10h à 12h

## NUMEROS D'URGENCE

15 SAMU  
17 Gendarmerie  
18 Pompiers  
112 Numéro unique européen

Rustenhart ISSN 3002 - 1324



## Don du sang à Rustenhart

Venez donner votre sang le mercredi 25 septembre de 16h30 à 19h30 dans la salle polyvalente de Rustenhart. Une collation vous sera proposée après votre don. L'Amicale des Donneurs de Sang compte sur votre générosité : venez nombreux !

## Repair'café en septembre

Appareils en panne, objets cassés, vélos abimés, vêtements décousus ? Ne les jetez plus ! Réparons-les ensemble ! Merci de ne venir qu'avec des objets facilement transportables.

**Rendez-vous le 12/10/24 à DESSENHEIM - Mairie - 14 Grand Rue.** Pour plus d'informations : Laurent TRUQUIN - laurent.truquin@free.fr – 06 95 26 99 98

## Téléthon 2024

L'édition 2024 du Téléthon de Rustenhart aura lieu le **vendredi 13 septembre, place de l'église, de 18h30 à 22h** ! Animation musicale, restauration sur place, panier maraîcher à gagner. La soirée est organisée par la municipalité, avec la participation des associations du village. Venez nombreux : tous les profits seront reversés au Téléthon !

## Paroisse de Rustenhart

Le Père Wrobel quitte la paroisse. A partir de septembre, le père François NANSOUNON célébrera les messes dans la communauté de paroisses.

---

## Piscines dans la commune : vidange et nettoyage

A Rustenhart, le Règlement d'Assainissement de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach stipule : après neutralisation du pH, évacuer le rejet sur la parcelle dans le Milieu Hydraulique Superficiel, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'un puits d'infiltration des eaux pluviales par exemple. S'appliqueront également les consignes du syndicat des eaux SIAEP Munchhouse et environs (tel : 03 89 81 29 85).

Notre commune ne disposant pas de réseau d'assainissement, voici ce qui est préconisé pour vidanger votre piscine (hors sol ou enterrée) :

### **Piscine au chlore :**

- Soit par infiltration dans le sol, via une petite tranchée. Le chlore devra être neutralisé avant rejet : un délai minimum de 15 jours entre la fin du traitement de l'eau et la vidange devra être respecté. Attention à ce que les écoulements ne provoquent pas d'inondation sur les propriétés voisines, ce qui serait considéré par la jurisprudence comme une aggravation anormale de la servitude d'écoulement des eaux en application de l'article 640 du code civil. Attention aux sols très secs : le sol n'absorbe pas le trop plein d'eau, risque d'inondation. De même, on ne vide pas l'eau de sa piscine enterrée pendant ou à la fin d'une période de fortes pluies car le terrain

est déjà suffisamment engorgé. Lui ajouter ces milliers de litres d'eau en un minimum de temps entraîne le risque de fissuration voire d'effondrement du bassin car le terrain totalement imbibé exerce alors une pression extrême. De plus, engorger un terrain déjà plein d'eau expose au risque d'inondation au niveau de l'habitation et/ou du voisinage.

- Soit en faisant appel à un vidangeur professionnel si le terrain est trop petit pour un épandage (envoi des eaux traitées dans le sol).

**Piscine au sel :** la vidange devra se faire obligatoirement par l'intermédiaire d'un vidangeur professionnel.

Les eaux de lavage des filtres (et autres dispositifs de recyclage) sont produites en faible quantité mais elles sont chargées en contaminants microbiologiques... Elles sont donc considérées comme polluées et assimilées à des eaux usées domestiques. Le traitement reste le même pour les piscines au chlore ou au sel :

- Le filtre consommable : Avec un filtre consommable ou à cartouche (pas de «rétro nettoyage»). Rien à signaler.
- Le filtre à sable (comme dans les piscines collectives) : Vous devez prendre en compte les Périmètres de Protection de Captage (PPC). A Rustenhart, nous sommes éloignés de cette zone.

Contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur (véhicules de catégorie L)

À la suite de l'arrêté du 23 octobre 2023, ce contrôle technique est désormais obligatoire. Sa mise en place est échelonnée en fonction de la date de la première immatriculation du véhicule.

Sont concernés par le contrôle technique les véhicules des catégories L1e, L2e, L3e, L4e, L5e, L6e et L7e.

Exceptions :

- Véhicule de collection mis en circulation avant 1960
- Moto de compétition (enduro et trial) dont le propriétaire a une licence de la fédération française de motocyclisme.

À noter : La verbalisation pour non-respect du contrôle technique des véhicules concernés est effective depuis le 15 août 2024.

**Pour des renseignements complets, consultez :**

<https://www.haut-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Transports-deplacements-et-securite-routiere/SECURITE-ROUTIERE/Controle-technique-des-vehicules-motorises-a-deux-ou-trois-roues-et-quadricycles-a-moteur> .

Vous pouvez utiliser un **service en ligne pour trouver un centre de contrôle technique** proche de chez vous. Vérifiez auprès du centre qu'il soit bien agréé pour le contrôle technique d'un véhicule de catégorie L, sur le site <https://www.utac-otc.com/>

Nouveau site internet de notre Communauté de Communes

Le nouveau site est en ligne : <https://cc-alsacerhinbrisach.fr/> . Il propose une information complète et structurée : en quelques clics, vous accédez à une carte interactive détaillant les emplacements des PAV sur le territoire, aux activités proposées par la piscine, à une présentation détaillée des multi accueils, etc. Véritable plateforme de services, il permet la réalisation de nombreuses démarches directement en ligne : payer sa facture, déclarer un déménagement, effectuer une demande pour un contrôle d'assainissement, etc.

## Marché, Food Trucks et traiteur à Rustenhart

En septembre retrouvez les stands suivants :

Le jeudi 05 septembre  
Daniel WICKERSHEIM (maraîcher)  
SAVEURS DE NOS BELLES REGIONS  
PARAD'ICE (glaces, gaufres...)

Le jeudi 12 septembre  
BRASSERIE SUFF'BIER (bières)  
MAGIC MANDALAS (bijoux, pierres)  
Daniel WICKERSHEIM (maraîcher)  
SAVEURS DE NOS BELLES REGIONS

Le jeudi 19 septembre  
Daniel WICKERSHEIM (maraîcher)  
SAVEURS DE NOS BELLES REGIONS  
PARAD'ICE (glaces, gaufres...)

Le jeudi 26 septembre  
Daniel WICKERSHEIM (maraîcher)  
BRASSERIE SUFF'BIER (bières)  
SAVEURS DE NOS BELLES REGIONS

### Les food-trucks (place de la Mairie)

Lundi soir semaines impaires :

O'PANZ (panzerotti), Tel : 06 86 25 86 45

Mardi soir semaines impaires :

FOODY'S TRUCK (hamburgers...) :  
Tel : 06 06 60 54 64

Tous les vendredis :

CROUSTI'PIZZA : Tel : 06.98.14.67.67

### Commandes et livraisons de plats du jour

LES BUFFETS DE VANESSA (traiteur à Rustenhart) : Tel : 06.02.18.08.08 ou [buffetsdevanessa@outlook.fr](mailto:buffetsdevanessa@outlook.fr)

## Recrutement volontaire service civique rémunéré

Tu as entre 18 et 25 ans, tu es disponible jusqu'en fin d'année scolaire, tu es motivé(e), tu as envie de te sentir utile, d'apprendre et de partager le quotidien de nos écoles aux côtés des enfants et de toute l'équipe éducative et pédagogique ? Si cette mission est faite pour toi, écris-leur, ils t'attendent pour démarrer cette aventure avec eux !

**Contact par mail auprès de Mme Schelcher**, Directrice des écoles de Rustenhart:  
ce.0680268x@ac-strasbourg.fr **et renseignements sur** <https://www.service-civique.gouv.fr>

---

### Maison de la nature du vieux canal

Exposition « IMAGES D'ICI ET D'AILLEURS » : Photographes naturalistes, Béatrice et Michel MAÎTRE parcourent forêts et campagnes d'ici et d'ailleurs pour immortaliser les beautés de Dame Nature. Faune sauvage, flore et paysages sont autant de sujets qui les passionnent, leur apportent paix et sérénité.

Ils sont heureux de partager avec vous un échantillon de leurs images, toujours faites dans la discrétion et le respect de la nature.

**Visible en septembre et octobre - Informations** sur le site de la MNH - Ecluse 50, rue de Bâle – Hirtzfelden – Tel : 09.64.25.55.54 – vieuxcanal.eu

### Journée du Patrimoine à Rustenhart

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le groupe de recherche Histoire Locale de l'association « Dis-Moi Comment » à Rustenhart propose une présentation des premiers résultats de ses recherches avec une exposition.

Participez au projet : apportez vos photos anciennes et partagez vos souvenirs avec notre équipe pour enrichir le travail sur l'histoire de notre village ! Nous numérisons vos documents sur place. Pour agrémente les discussions, une collation vous sera proposée.

**Dimanche 22 septembre, 10h-18h – salle polyvalente - Rustenhart**

## Les anniversaires de septembre

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à :

- |                                              |                                               |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| 7 Jean-Claude BIER (71 ans)                  | 24 Agnès KIEFFER<br>née CLEMENTZ (70 ans)     |
| 11 Louise WILDY née CANOT (73 ans)           | 25 Yvonne PETERSCHMITT<br>née KREMER (87 ans) |
| 12 Michèle LARRAS<br>née BUCHER (72 ans)     | 28 Annette SCHATT<br>née MULLER (80 ans)      |
| 15 Gilbert BUSSER (83 ans)                   | 30 Guy HECHINGER (71 ans)                     |
| 19 Alphonsine BALGA<br>née CLEMENTZ (91 ans) |                                               |
| 20 René AMBIEHL (93 ans)                     |                                               |



LE 13 SEPTEMBRE 2024

PLACE DE L'ÉGLISE

SOIRÉE  
TÉLÉTHON  
RUSTENHART

ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ, AVEC LA  
PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

*Venez nombreux!  
Tous les profits seront reversés  
au Téléthon*

ANIMATION MUSICALE  
**RESTAURATION**  
PANIER MARAÎCHER À GAGNER

DE  
**18H30**  
À 22H

la Ligne du don

**3637**

Service gratuit + prix appel

OU SUR

**TELETHON.FR**  
le don en Ligne